

Crise alimentaire : Analyse des OSI membres de Coordination SUD

■ 2 juin 2008

Au-delà des causes classiquement évoquées (biocarburants, changement climatique, accroissement de la demande des pays émergents...) la crise alimentaire actuelle est le résultat au niveau mondial des politiques de dérégulation des marchés agricoles menées depuis une vingtaine d'années. La volatilité des prix, guidée par les aléas de l'offre, de la demande et de la spéculation sera amenée à s'accroître, avec des effets potentiellement désastreux pour les pays les plus pauvres qui ne peuvent garantir leur propre souveraineté alimentaire.

La situation actuelle de crise alimentaire, qui menace la stabilité politique à un niveau international, appelle dans l'urgence des décisions politiques pour venir au secours des populations urbaines les plus affectées. A plus long terme, la communauté internationale doit soutenir la mise en place de politiques permettant la régulation des marchés et la relance de la production agricole vivrière, en particulier dans les pays pauvres qui dépendent fortement des marchés internationaux.

Pour Coordination SUD, l'enjeu est d'accompagner la mise en œuvre de vraies politiques agricoles dont l'objectif doit être de permettre aux pays du Sud d'atteindre leur souveraineté alimentaire :

- En remettant l'agriculture au centre des priorités gouvernementales et des différents cadres stratégiques, ce qui passe par des politiques (commerciales, fiscales, de recherche, de développement rural) permettant un soutien et une protection des productions locales ;
- En donnant la priorité à l'amélioration des productions vivrières, notamment en Afrique – elles ont trop longtemps été délaissées pour des cultures non alimentaires d'exportation essentiellement au bénéfice d'entreprises des pays du Nord ;
- En ciblant les agricultures familiales dont il faut améliorer la productivité, de manière durable, par un environnement et des services adéquats (conseil, formation, intrants, crédits, assurances, infrastructures rurales...) avec un partenariat renforcé avec la recherche ;
- En accompagnant la structuration et l'organisation de filières vivrières, à un niveau local, national et sous-régional, avec le souci d'une participation équitable de tous les acteurs et d'une juste répartition de la valeur ajoutée.

Les ONG françaises réaffirment avec force que :

- 1- ce n'est pas l'Europe agricole qui nourrira le monde. Si l'Europe prétend avoir une vocation exportatrice, **les PED n'ont pas de vocation importatrice** a priori.
- 2- la crise actuelle n'est pas due à un manque de potentiel de production dans les pays du sud ; **l'aide alimentaire doit être accrue significativement** pour alléger les dépenses des ménages pendant une période **transitoire**.
- 3- une réponse rapide est nécessaire pour venir en aide aux consommateurs urbains pauvres. Cette aide :
 - doit intégrer une aide budgétaire temporaire permettant de **compenser les allègements fiscaux** consentis par les Etats pour atténuer les hausses de prix. Elle devrait dans la mesure du possible s'effectuer par des achats locaux et régionaux pour encourager la production locale. La structure des marchés locaux serait ainsi moins affectée par l'aide extérieure.
 - doit se traduire par des transferts monétaires ciblés sur les populations les plus pauvres pour leur permettre d'acheter les aliments indispensables.
 - doit porter sur la préparation de la campagne agricole prochaine et stimuler la production par des facilités de crédits ou des subventions pour l'achat d'intrants.



- 4- L'aide publique au développement doit être clairement **réorientée vers l'agriculture**. Dans les pays bénéficiaires, celle-ci doit être remise au centre des priorités gouvernementales et des différents cadres stratégiques. Ce qui passe par des politiques agricoles volontaristes (commerciales, fiscales, de recherche, de développement rural, d'infrastructures) permettant de développer les marchés agricoles, notamment vivriers, au niveau local, national et régional ;
- 5- L'aide de l'Europe doit consister en un engagement à **soutenir la mise en œuvre des politiques agricoles régionales et nationales**, en particulier celles qui sont en faveur des agricultures familiales et l'approvisionnement des marchés domestiques. L'histoire a montré l'efficacité des politiques régionales axées sur la préférence communautaire comme moyen d'atteindre la sécurité alimentaire : l'Union européenne avec sa Politique agricole commune en est le meilleur exemple.
- 6- **Il est indispensable d'envisager une meilleure régulation mondiale de la production et des échanges agricoles**, comprenant des mécanismes de stabilisation des cours des produits alimentaires de base, des stocks de sécurité, une régulation efficace des marchés financiers internationaux et la discussion de choix politiques comme les biocarburants en raison de la compétition qu'ils entraînent sur les terres (réorientation de la production vivrière pour la production d'énergie) et pour leurs effets sur la spéculation financière et la hausse des prix de plusieurs céréales.
- 7- L'enjeu principal pour les PED est d'acquiescer dans les relations commerciales bilatérales et multilatérales, la possibilité de **se prémunir de toute variation des cours internationaux** ; la hausse actuelle est compensée par une diminution des taxes prélevées par l'Etat et donc un accroissement du déficit public ; une baisse brutale des prix agricoles aurait un effet catastrophique sur les économies et à terme sur la pauvreté. La possibilité de mettre en place une tarification variable doit être consentie aux PED, comme les USA et l'UE l'ont pratiquée pour développer leurs agricultures et leurs économies.

Les ONG réunies au sein de Coordination SUD ont expérimenté des solutions techniques et des dispositifs d'appui adaptés aux enjeux et aux contextes locaux. Que ce soit pour la production de céréales, de légumineuses, de tubercules, de lait ou de viande (volaille, porc, ruminants), ces solutions doivent être valorisées à plus grande échelle dans le cadre de politiques agricoles nationales renforcées.

Coordination SUD – Solidarité Urgence Développement est la coordination nationale des ONG françaises de solidarité internationale. Fondée en 1994, elle rassemble aujourd'hui six collectifs d'ONG (CLONG-Volontariat, CNAJEP, Coordination d'Agen, CRID, FORIM, Groupe Initiatives) et plus de 130 ONG qui mènent des actions humanitaires d'urgence, d'aide au développement, de protection de l'environnement, de défense des droits humains auprès des populations défavorisées mais aussi des actions d'éducation à la solidarité internationale et de plaidoyer. www.coordinationsud.org

Coordination SUD – Solidarité Urgence Développement

La coordination nationale des ONG françaises de solidarité internationale

14 passage Dubail · 75010 Paris

Tél. 01 44 72 93 72 · Fax. 01 44 72 93 73

www.coordinationsud.org · sud@coordinationsud.org